

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2016

FUNÉRAILLES RÉPUBLICAINES - (N° 2434)

Non soutenu

AMENDEMENT

N° CL5

présenté par
M. Bompard

ARTICLE UNIQUE

Supprimer la seconde phrase de l'alinéa 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le passage de la vie à la mort a toujours été l'occasion de rites. Ces rites rendent hommage à l'harmonie du monde, accompagnent l'âme dans son chemin vers le ciel ou cherchent à la protéger. La citoyenneté, en revanche, n'a aucun rapport avec le Salut. Aussi, on aurait du mal à comprendre l'intérêt d'une telle cérémonie.